



Perte de 50% de l'ensoleillement d'une Aire de jeux d'enfants

Par **mimich38**, le **30/10/2023** à **13:29**

Bonjour

Nous avons déposé une pétition

[Pétition Change.org](https://www.change.org)

Pour dénoncer une mise à l'ombre de cet espace qui recoit chaque jour des dizaines d'enfants, de parents, de poussettes

C'est au coeur du village, centre de convivialité et d'échange

La perte de 50% du soleil rendra cet espace sombre et glacial

Rendant d'ailleurs le terrain difficilement déneigable de Noël à Février.

Notre collectif va déposer un recours gracieux

Avez-vous des idées ? , style déclarer cet espace comme une

"Servitude d'utilité Publique" SUP

Merci d'avance pour vos réponses

"Gardons le Soleil sur l'aire de jeux d'Arêches"

Par **youris**, le **30/10/2023** à **13:58**

bonjour,

il est peut-être utile de vous faire aider par un avocat spécialiste en droit de l'urbanisme pour contester le permis de construire.

que prévoit votre PLU sur la zone concernée par la construction ?

je suppose que c'est la commune qui a accepté ce permis de construire.

quel est l'usage de ce bâtiment, habitations ?

il vous faudra prouver la perte de 50 % d'ensoleillement.

Salutations

Par **Cousinnestor**, le **30/10/2023** à **16:13**

Hello !

Mimich quelle est la nature de ce "collectif" qui va déposer un recours gracieux. Ce recours sera-t-il recevable ? C'est plutôt la mairie (je suppose que l'aire de jeu lui appartient) qui pourrait l'engager, mais c'est elle aussi qui a validé le permis de construire, non ?

A+